Transition
école-vie active
Un outil de planification

ÎLE DE MONTRÉAL

Le jeune et son projet de vie au cœur de la démarche !

Outil évolutif
Version 2012

Le jeune à l'école

La démarche de planification de la TÉVA a comme point de départ les souhaits du jeune pour sa vie adulte.

La démarche s'adresse au jeune qui a besoin d'être accompagné de manière planifiée et concertée pour réussir sa transition école-vie active (TÉVA). Elle s'adresse particulièrement au jeune vivant une situation de handicap *(Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées)*.

3 ans avant de quitter l'école

Définit un projet de vie et s'engage dans l'action

- Connaît mieux ses intérêts, ses valeurs, ses forces et ses capacités.
- Découvre les ressources de son environnement.
- S'informe et explore pour préciser son projet de vie :
  - Quel travail ?
  - Quelles études post-secondaires ?
  - Quels loisirs ?
  - Quel réseau social ?
  - Habiter en appartement ?
  - Quels rêves ?
- Réalise des apprentissages en lien avec son projet de vie.

2 ans avant de quitter l'école

Développe ses compétences et ses habiletés pour réaliser son projet de vie

- Fait des stages.
- Expérimente des loisirs.
- Participe à des activités dans la communauté.
- Expérimente des modes de transport en vue de se déplacer de manière autonome.
- Se prépare à la vie adulte (activités de la vie courante et domestique, autonomie résidentielle).
- Développe ses ressources personnelles, ses habiletés relationnelles et sociales.
- Développe son réseau social.
- Poursuit ses apprentissages en lien avec son projet de vie.

1 an avant de quitter l'école

Amorce la réalisation de son projet de vie

- Poursuit ses apprentissages en lien avec son projet de vie.
- Valide ses choix.
- Précise son projet de vie.
- Consolide ses acquis.
- Réalise son CV ou son portfolio.
- Est en lien avec un Centre de réadaptation ou un Service spécialisé de main-d'œuvre pour poursuivre ses démarches.
- Connaît les personnes et les ressources qui peuvent l'aider et sait faire appel à elles.

Au moment de quitter l'école

Poursuit en continuité la réalisation des divers aspects de son projet de vie

- A des acquis significatifs le préparant à la vie adulte.
- Maintient son autonomie en matière de transport.
- Entretient et développe un réseau social plus vaste.
- En fonction de son projet de vie :
  - Est prêt à entreprendre sa recherche d'emploi ou à débuter un stage préparatoire à l'emploi.
  - A fait une demande d'admission dans un service spécialisé de main-d'œuvre ou a communiqué avec son CSSS pour être référé à un centre de réadaptation.
  - S'inscrit à des activités de loisirs.
  - S'est inscrit à un programme d'études ou de formation.

Développe son autonomie

Ses parents et les partenaires

L'école
Le Centre de santé et de services sociaux (CSSS)
Le Centre de réadaptation (CRDP ou CRDITED)
Le Service spécialisé de main-d'œuvre (SSMO-PH)
Le Centre local d'emploi (CLE)
Le Centre jeunesse
L'organisme de loisirs
L'organisme communautaire

Dans le cadre du Plan de transition école-vie active

- Accompagnent de manière planifiée et concertée le jeune dans l'élaboration et la réalisation de son projet de vie pendant les 3 années précédant son départ de l'école.
- Mettent en commun leurs expertises au profit du jeune et agissent en complémentarité dans le cadre du Plan de transition.
- Créent les conditions de développement de l'autonomie du jeune.
- Aident le jeune à développer :
  - sa connaissance et son estime de soi ainsi que son pouvoir d'action et sa capacité de choisir.
  - ses ressources personnelles et ses habiletés relationnelles et sociales.
  - sa capacité de faire des choix significatifs en matière de projet de vie et d'orientation scolaire et professionnelle.
  - son employabilité et ses capacités d'intégration socioprofessionnelle.
  - son autonomie en matière de transport et son autonomie résidentielle.
  - sa connaissance des ressources et sa capacité d'y faire appel.
- Prévoient les moyens de transport et les ressources résidentielles.
- Évaluent son potentiel d'employabilité.
- S'assurent que les liens soient faits avec les partenaires qui accompagneront le jeune quand il aura quitté l'école et assurent la continuité de sa démarche.

UNE DÉMARCHE INITIÉE PAR L'ÉCOLE
UNE RESPONSABILITÉ CONJOINTE DES PARTENAIRES

Les partenaires de la TÉVA de l'île de Montréal selon le projet de vie et les besoins du jeune vivant une situation de handicap

ÉDUCATION ET FORMATION

Instruction, socialisation, qualification
Commissions scolaires
Écoles secondaires

•

Poursuite des études, qualification professionnelle, générale et technique
Centres d'éducation aux adultes
Centres de formation professionnelle
Cégeps et universités

•

Service d'aide à l'intégration des élèves (SAIDE)
Cégeps

•

Mesures de formation
Emploi-Québec

HÉBERGEMENT

Recherche d'hébergement et développement de l'autonomie résidentielle
Centres de réadaptation

LOISIRS

Loisirs et accompagnement en loisir
Ville de Montréal
et ses 19 arrondissements

•

Villes liées (15)

•

AlterGo

•

Organismes de loisirs

PRÉPARATION À L'INTÉGRATION EN EMPLOI

Adaptation et réadaptation reliées à la démarche d'employabilité
Évaluation et développement des capacités de travail
Développement de l'autonomie et support éducatif
Centres de réadaptation

TRANSPORT

Carte d'accompagnement pour le réseau régulier de transport
Admissibilité au transport adapté
Société de transport de Montréal

•

Évaluation des besoins en matière de transport
Entraînement au transport
Adaptation des véhicules
Évaluation de la conduite automobile
Centres de réadaptation

INTÉGRATION EN EMPLOI

Centres locaux d'emploi (CLE), Emploi-Québec

•

Organismes communautaires œuvrant en employabilité

•

Intégration en emploi
Négociation d'aide financière (au besoin)
Référence aux entreprises adaptées (au besoin)
Services spécialisés de main-d'œuvre pour personnes handicapées (SSMO-PH)

FINANCEMENT DE PROJETS D'INTÉGRATION ET DE MAINTIEN EN EMPLOI

Emploi-Québec

•

SPHERE-Québec

•

Service Canada

INTÉGRATION SOCIALE

Évaluation des champs d'intérêt
Recherche et exploration d'activités valorisantes, bénévolat, réseau social
Centres de réadaptation
CSSS
Organismes communautaires

•

Programme d'aide et d'accompagnement social-Action (PAAS-Action)
Emploi-Québec

ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX, INTERVENTION ET SUIVI

Soutien dans la communauté
Soutien au jeune et à ses proches
Évaluation des besoins
Référence
CSSS

SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT POUR FAVORISER L'ACCÈS AUX SERVICES

Information, soutien et accompagnement du jeune, de sa famille ou de ses intervenants, sur demande.
Office des personnes handicapées du Québec

PROMOTION ET DÉFENSE DES DROITS

Comité régional des associations en déficience intellectuelle (CRADI)

•

Regroupement des organismes de promotion du Montréal métropolitain (ROPMM)

•

Réseau alternatif et communautaire des organismes en santé mentale de l'île de Montréal (RACOR)

•

Organismes membres du CRADI, du ROPMM et du RACOR

Le comité régional TÉVA/Engagement jeunesse pour les jeunes handicapés regroupe une vingtaine d'organisations issues des divers réseaux : éducation, santé et services sociaux, emploi, loisirs et milieu associatif. Il est coordonné conjointement par Engagement jeunesse Montréal et par l'Office des personnes handicapées du Québec.

CR Centre de réadaptation

CRDITED Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et troubles envahissants du développement

CRDP Centre de réadaptation en déficience physique

CSSS Centres de santé et de services sociaux

SSMO-PH Service spécialisé de main-d'œuvre pour personnes handicapées

Cette réalisation du Comité régional TÉVA/Engagement jeunesse pour les jeunes handicapés, est rendue possible grâce à l'appui financier d'Emploi-Québec, de SPHERE-Québec, de la Commission scolaire de Montréal, de la Commission scolaire English-Montréal, de la Commission scolaire Lester-B.-Pearson, de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île, de l'Office des personnes handicapées du Québec et d'Engagement jeunesse Montréal.

Le comité de travail chargé de la conception de cet outil est composé d'Action main-d'œuvre, du Centre de réadaptation Lucie-Bruneau, du Centre de réadaptation Marie-Enfant, du CRDITED de Montréal, de la Commission scolaire de Montréal, d'Emploi-Québec, d'Engagement jeunesse Montréal, de l'Office des personnes handicapées du Québec et de SPHERE-Québec.